

Discours Allan réunion Clubs du 9 mars 2024

Chers dirigeants de club

Merci de votre présence à cette réunion pour la préparation de la saison 2024.

Nous avons depuis le début du mandat bien avancé dans nos projets et de nombreux changements ont été effectués ! Certains par choix et d'autres par obligations fédérales.

Notre département est de loin l'un des plus dynamique de la région Grand EST.

Nous devons ensemble, travailler sans relâche pour promouvoir notre sport et organiser des événements de qualités. J'ai encore beaucoup à faire et ma motivation reste intacte pour briguer un nouveau mandat en tant que Président du CD88 et je serais également à nouveau candidat au comité régional Grand EST si l'occasion m'en est donnée.

Merci de votre écoute.

Avez-vous des remarques avant de continuer l'ordre du jour ?

1. Bilan d'activité depuis l'AG 2023

- Assemblée générale du comité régional GE à Epinal le samedi 9 décembre.
- Réunion conseil départemental « Ambitions 2024 » le lundi 11 décembre, présentation des différentes actions menée à travers le département avec interventions des conseillers départementaux.
- Congrès national à Grande Synthe les 15/16 décembre.
- Pour rappel les AG clubs 2024 devront être effectuées avant le 10 novembre 2024.
 - Composition du comité directeur FFPJP pour le prochain mandat : 8 personnes à qualités particulières (2 sportifs de haut niveau, 2 éducateurs, 2 arbitres et 2 présidents de CR) un homme, une femme à chaque fois. Et 28 membres élus par liste dont un médecin (14 femmes, 14 hommes) = 36 membres
 - Congrès national 2024 prévu les 20 et 21 décembre à Belfort. Les clubs devront voter ainsi que les arbitres et les éducateurs et CD entre le 9 et 19 décembre. Des permanences seront effectuées au siège du CD pour aider les dirigeants qui le souhaitent.
 - Nouveauté pour les absences aux qualifications CDF. La sanction disciplinaire est supprimée. Nouvel article dans le règlement championnat de France : [Tout joueur inscrit pour participer à une compétition qualificative ou au championnat Départemental, ou Régional absent le jour de cette compétition, devra au plus tard dans les quatre jours qui suivent le début de la compétition, fournir un document écrit justifiant de son indisponibilité et du caractère non prévisible de celle-ci.](#)
[En cas d'absence injustifiée ou dont la justification est manifestement inappropriée : interdiction administrative de participer à la même épreuve pour l'édition suivante.](#)

Suite discours Allan réunion Clubs 9 mars 2024

Ces décisions sont prises par le Comité Directeur du Comité Départemental, Régional ou Fédéral, en charge de l'organisation de la compétition où le joueur est absent. Elles seront notifiées au joueur par écrit et par tous moyens (LRAR, courriel, remise en main propre contre décharge ...)

- Présentation de la plateforme numérique, un accès par licencié qui doit être encore sécurisé. Prise de licence directe avec confirmation nécessaire du président de club et président du CD. Inscription aux diverses compétitions avec paiement en ligne. Cette dernière vous sera présentée prochainement lorsque son fonctionnement sera optimal.
- Présentation centre national à Chomérac avec 5 entités, boulodrome couvert de 32 pistes, boulodrome extérieur de 32 pistes, un pôle administratif, un pôle France, un pôle logistique/technique/boutique.
- Nouvelles mesures applicables au 1^{er} janvier 2026 :
 - 2 équipes maximum inscrites en CDC = 0 arbitre
 - 3 équipes au moins en CDC = 1 arbitre obligatoire
 - 2 équipes au moins en CRC = 1 arbitre obligatoire
 - 1 équipe en CNC = 1 arbitre obligatoireCe projet va sûrement être étendu à toutes les compétitions qui amènent à un titre : championnats, coupe de France etc...
- Formations Gestion concours le 21 janvier avec la présence de 2 clubs GCM/GIRANCOURT et le 28 janvier avec la présence de 4 clubs MIRECOURT/XERTIGNY/ST DIE et ELOYES.